



Municipalité
1513 Hermenches

Hermenches, le 15 novembre 2021

Préavis de la Municipalité d'Hermenches, no. 12/2021

Crédit d'investissement pour le remplacement de la cuisine du refuge communal

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

I. Préambule

Notre refuge communal a été construit en 1982.

Il est loué, hors période Covid environ 60 fois par an, c'est une vitrine de notre Commune.

Son emplacement privilégié en fait un lieu idéal pour des rencontres familiales ce qui pousse notre commune à lui garder une image idyllique.

II. Situation actuelle

La cuisine du refuge communal est dans un état d'usure avancé, malgré les réparations effectuées il y a une quinzaine d'années elle accuse ses près de 40 ans.

Les plans de travail et les placards ne sont plus présentables, le plan de cuisine a fait son temps.

Le reste du bâtiment ne nécessite pas de grands travaux à courts termes du fait de son entretien régulier.

La Municipalité va étudier une modification du système de chauffage.

III. Détail du projet

Changement complet de l'électroménager avec pose d'un lave-vaisselle semi-professionnel, changement complet du plan de travail et du mobilier actuel. Ajout de placards de rangements au-dessus du plan de travail. Remplacement complet de l'îlot.

IV. Financement

Démontage, évacuation de l'ancien agencement

Montage du nouvel agencement

Intégration de l'électroménager

Divers électricité, plomberie

Carrelage

Peintures

Divers et imprévus

Frs. 28'100.--

Frs. 2'000.--

Frs. 1'000.--

Frs. 1'000.--

Frs. 2'900.--

Total TTC

Frs. 35'000.--

=====

Financés par un crédit d'investissement de Frs. 35'000.-- amorti sur 15 ans.

Une augmentation du montant de location est envisagée afin de diminuer l'impact financier du projet.

V. Calendrier

Les travaux seront effectués en 2022, selon disponibilité des entreprises et des locations.

VI. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande aux membres du Conseil Général de donner leur accord à cet investissement.

LE CONSEIL GENERAL D'HERMENCHES

Vu le préavis de la Municipalité no. 12/2021, concernant la demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la cuisine du refuge communal ;

Vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'accorder un crédit d'investissement de Frs. 35'000.--
2. d'autoriser la Municipalité à emprunter tout ou partie de cette somme
3. d'amortir l'objet sur 15 ans

Municipalité d'Hermenches

Sylvain Crausaz
Syndic

Laetitia Déglon
Secrétaire municipale